

BULLETIN D'ADHESION 2021

A renvoyer à
 MINGA c/ MVAC
 181 avenue Daumesnil
 75012 Paris
 ou à minga@minga.net

JE SOUSSIGNÉ.E ...

NOM / PRENOM :
 résidant :
 Code postal : Ville :
 Tel : Email :

ADHÈRE À MINGA À TITRE INDIVIDUEL

REPRÉSENTE ET FAIS ADHÉRER À MINGA :

- L'ENTREPRISE
- L'ASSOCIATION
- LE SYNDICAT
- AUTRE

Merci d'indiquer sa dénomination ci-dessus, ainsi que votre position dans cette structure, ses coordonnées (tel/mail/ville) et son site web (s'il en est) ci-après :

.....

PRINCIPALEMENT AFIN DE :

SOUTENIR Minga, ses luttes, son travail d'organisation du monde du travail et des métiers (par ex, en relayant ses communiqués/actions dans vos propres réseaux locaux, professionnels, syndicaux, associatifs...)

PARTICIPER à ses actions de réflexions, de prises de position et de mobilisation du monde du travail et des métiers (par ex, en rejoignant ou en initiant un groupe local, en contribuant à la rédaction de communiqués, en mobilisant d'autres personnes ou organisations...)



Préciser éventuellement vos motifs d'adhésion et vos attentes :

.....

ET VERSE UNE COTISATION DE : EUROS

- adhésion individuelle : 10 euros (minimum ;-)
- adhésion structure, selon le dernier CA connu :

1. CA <50000€ : 50€
2. CA < 150.000€ : 100€
3. CA [150.000€, 500.000€] : 200€
4. CA [500.00€, 750.000€] : 300€
5. CA [750.000€, 1000.000€] : 400€
6. CA >1.000.000€ : CA x 0,0004

Merci de joindre vos Bilan/Compte de résultat simplifiés à ce bulletin.

PAR :

- espèces, remis en main propre le à
 - chèque n° à établir à l'ordre de MINGA
 - virement sur le compte bancaire de Minga :
- BIC : CCOPFRPPXXX - IBAN: FR76 4255 9100 0008 0046 0762 728**

Autorisations éventuelles :

- J'accepte de voir évoquer mon nom sur la liste des membres du site web de Minga
- J'accepte de voir évoquer le nom de la structure adhérente sur la liste des membres du site web de Minga

Confidentialité :

Toutes les informations recueillies sur ce bulletin font l'objet d'un traitement informatique et sont en cela exclusivement réservées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Dans tous les cas, aucune information vous concernant personnellement ou concernant la structure que vous représentez, qu'elle figure sur ce bulletin ou vienne d'échanges internes à l'association, ne pourra être publiquement relayée sans votre accord préalable.

Date :

Signature: